

## Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** Harz UG

**Code produit:** A8

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 07.03.2024

Version remplacée: 5.0.1, établi le: 06.04.2021

Région: FR

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

**Harz UG**

UFI:

VPJ6-K18V-Y006-TF2C

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Masse de scellement pour utilisation dans l'électrotechnique

**Utilisations contre-indiquées**

Donnée non disponible.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Adresse**

BBC Cellpack GmbH

Carl-Zeiss-Strasse 20

79761 Waldshut-Tiengen

N° de téléphone +49 (0)7741 6007-0

N° Fax +49 (0)7741 64989

e-mail [electrical.products@cellpack.com](mailto:electrical.products@cellpack.com)

**Service émetteur / téléphone**

+49 (0)7741 6007-0

**Informations relatives à la fiche de données de sécurité**

[msds@cellpack.com](mailto:msds@cellpack.com)

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

+33 (0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Aquatic Acute 1; H400

Aquatic Chronic 3; H412

Skin Sens. 1; H317

**Informations relatives à la classification**

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

**Pictogrammes de danger**



SGH07



SGH09

**Mention d'avertissement**

Attention

## Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** Harz UG

**Code produit:** A8

**Version actuelle:** 6.0.0, établi le: 07.03.2024

**Version remplacée:** 5.0.1, établi le: 06.04.2021

**Région:** FR

**Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:**

acides gras de tallol, composés avec l'oléylamine

**Mentions de danger**

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Mentions de danger (UE)**

EUH208

Contient Acides gras, en C18 insaturés, trimères, composés avec oléylamin. Peut produire une réaction allergique.

**Conseils de prudence**

P261

Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.

P333+P313

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P362+P364

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501

Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale et nationale.

**UFI:**

VPJ6-K18V-Y006-TF2C

**2.3 Autres dangers**

Donnée non disponible.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**
**3.1 Substances**

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

**3.2 Mélanges**
**Caractérisation chimique**

Mélange (préparation)

**Composants dangereux**

N°	Dénomination de la substance	Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration
			%
1	<b>Mélange réactionnel de phosphates de phényl -(p/m)- crésyl</b>		
	- 907-387-3 - 01-2119511174-52	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 3; H412	>= 25,00 - < 50,00 % en poids
2	<b>propylidynetriméthanol</b>		
	77-99-6 201-074-9 - 01-2119486799-10	Repr. 2; H361fd	< 5,00 % en poids
3	<b>Acides gras, en C18 insaturés, trimères, composés avec oléylamin</b>		
	147900-93-4 604-612-4 - 01-2119971821-33	Skin Sens. 1; H317 STOT RE 2; H373 Aquatic Chronic 2; H411 Acute Tox. 4; H302	< 0,50 % en poids
4	<b>acides gras de tallol, composés avec l'oléylamine</b>		
	85711-55-3 288-315-1 - 01-2119974148-28	Skin Sens. 1A; H317 Eye Dam. 1; H318 STOT RE 2; H373	< 0,50 % en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

## Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** Harz UG

**Code produit:** A8

**Version actuelle:** 6.0.0, établi le: 07.03.2024

**Version remplacée:** 5.0.1, établi le: 06.04.2021

**Région:** FR

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

##### Indications générales

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

##### Après inhalation

Amenée d'air frais, mettre à l'état de repos et maintenir au chaud. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. Mettre en position latérale de sécurité lors de la perte de connaissance et demander les conseils d'un médecin.

##### Après contact cutané

Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon ou utiliser un produit reconnu pour le nettoyage de la peau. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants.

##### Après contact oculaire

Retirer les lentilles de contact. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

##### Après ingestion

Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement le médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Garder au repos.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

##### Agent d'extinction approprié

Mousse résistant aux alcools, CO<sub>2</sub>, poudres, vapeur d'eau

##### Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis. Dans le cas d'un incendie refroidir avec l'eau les récipients. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Porter un vêtement de protection.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### Pour les non-secouristes

Tenir à l'écart de toute source d'incendie. Ne pas inhaler les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

##### Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** Harz UG

**Code produit:** A8

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 07.03.2024

Version remplacée: 5.0.1, établi le: 06.04.2021

Région: FR

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec un détergent ; éviter l'utilisation de solvants.

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Donnée non disponible.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Observer les réglementations de la protection du travail.

**Mesures générales de protection et d'hygiène**

Ne pas manger/boire/fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Ne pas inhaler les vapeurs.

**Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion**

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Mesures techniques et conditions de stockage**

Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Informations supplémentaires voir l'étiquette. Tenir éloigné de chaleur et de la lumière solaire directe. Conserver les récipients à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

**Température de stockage recommandée**

Valeur 0 - 40 °C

**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Garder les emballages solidement fermés. Ne jamais ouvrir les emballages par pression. Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées! Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

**Indications concernant le stockage avec d'autres produits**

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines. A protéger de l'humidité.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Donnée non disponible.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1 Paramètres de contrôle**

**Valeurs DNEL, DMEL et PNEC**

**valeurs DNEL ( travailleurs )**

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	propylidynetrिमéthanol			77-99-6 201-074-9	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	0,94	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	3,30	mg/m <sup>3</sup>
2	acides gras de tallol, composés avec l'oléylamine			85711-55-3 288-315-1	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	0,024	mg/kg/jour

**valeurs DNEL ( consommateur )**

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	

## Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** Harz UG

**Code produit:** A8

**Version actuelle:** 6.0.0, établi le: 07.03.2024

**Version remplacée:** 5.0.1, établi le: 06.04.2021

**Région:** FR

1	<b>propylidynetriméthanol</b>			<b>77-99-6</b>	
				<b>201-074-9</b>	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	0,34	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	0,34	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	0,58	mg/m <sup>3</sup>
2	<b>acides gras de tallol, composés avec l'oléylamine</b>			<b>85711-55-3</b>	
				<b>288-315-1</b>	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	0,012	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	0,012	mg/kg/jour

**8.2 Contrôle de l'exposition**
**Contrôles techniques appropriés**

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

**Equipement de protection individuelle**
**Protection respiratoire**

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Demi-masque avec combinaison de filtre, au moins de la classe de filtre A1P2 ou masque de protection à la respiration avec ventilation externe.

**Protection des yeux / du visage**

Utiliser lunettes de protection.

**Protection des mains**

Utiliser gants de protection (DIN EN 374). Respecter les instructions données par le fabricant de gants de protection pour connaître les données de dégradation, de pénétration et de la perméation ainsi que les conditions d'utilisation particulières sur le lieu de travail.

**Divers**

Porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à haute température. Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

**Contrôle de l'exposition de l'environnement**

Donnée non disponible.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**
**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Etat d'agrégation</b>	liquide
<b>Etat</b>	liquide
<b>Couleur</b>	beige
<b>Odeur</b>	caractéristique
<b>pH</b>	Donnée non disponible.
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>	Donnée non disponible.
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Donnée non disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Donnée non disponible.

## Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** Harz UG

**Code produit:** A8

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 07.03.2024

Version remplacée: 5.0.1, établi le: 06.04.2021

Région: FR

Point d'éclair	
Valeur	> 150 °C
Méthode	ISO 2592

Température d'inflammation	
Donnée non disponible.	

Inflammabilité	
Donnée non disponible.	

Limites inférieure d'explosion	
Donnée non disponible.	

Limites supérieure d'explosion	
Donnée non disponible.	

Pression de vapeur	
Donnée non disponible.	

Densité de vapeur relative	
Donnée non disponible.	

Densité relative	
Donnée non disponible.	

Densité	
Valeur	1,3 g/cm <sup>3</sup>
Température de référence	23 °C
Méthode	ASTM D 792

Solubilité dans l'eau	
Remarque/s	partiellement soluble

Solubilité	
Donnée non disponible.	

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propylidynetriméthanol	77-99-6	201-074-9
	log Pow		-0,47
	Température de référence		26 °C
	Méthode	OECD	
	Source	ECHA	
2	acides gras de tallol, composés avec l'oléylamine	85711-55-3	288-315-1
	log Pow	>	6,2
	Température de référence		25 °C
	concerne	pH 4	
	Méthode	OECD 117	
	Source	ECHA	

Viscosité cinématique	
Valeur	12,5 mPa*s
Température de référence	23 °C
Méthode	ISO 2555

Teneur en dissolvant	
Valeur	< 0,5 %

Caractéristiques des particules	
Donnée non disponible.	

**9.2 Autres informations**

Autres informations	
Donnée non disponible.	

## Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** Harz UG

**Code produit:** A8

**Version actuelle:** 6.0.0, établi le: 07.03.2024

**Version remplacée:** 5.0.1, établi le: 06.04.2021

**Région:** FR

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**
**10.1 Réactivité**

Pas de réactions dangereuses si utilisé conformément au mode d'emploi.

**10.2 Stabilité chimique**

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Néant, à l'utilisation appropriée.

**10.4 Conditions à éviter**

Néant, à l'utilisation appropriée.

**10.5 Matières incompatibles**

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**
**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propylidynetriméthanol	77-99-6	201-074-9
DL50		14700	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Source	ECHA		
2	acides gras de tallol, composés avec l'oléylamine	85711-55-3	288-315-1
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 423		
Source	ECHA		

Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propylidynetriméthanol	77-99-6	201-074-9
DL50	>	10000	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Source	ECHA		

Toxicité aiguë par inhalation			
Donnée non disponible.			

Corrosion cutanée/irritation cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propylidynetriméthanol	77-99-6	201-074-9
Espèces	lapin		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		
2	acides gras de tallol, composés avec l'oléylamine	85711-55-3	288-315-1
Méthode	OECD 439		
Source	ECHA		

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Harz UG

Code produit: A8

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 07.03.2024

Version remplacée: 5.0.1, établi le: 06.04.2021

Région: FR

Évaluation	Non irritant
------------	--------------

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propylidynetriméthanol	77-99-6	201-074-9
Espèces		lapin	
Source		ECHA	
Évaluation		Non irritant	
2	acides gras de tallol, composés avec l'oléylamine	85711-55-3	288-315-1
Espèces		lapin	
Méthode		OCDE 405	
Source		ECHA	
Évaluation		Effets irréversibles sur les yeux	

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propylidynetriméthanol	77-99-6	201-074-9
Voie d'exposition		Peau	
Espèces		souris	
Méthode		OCDE 429	
Source		ECHA	
Évaluation		non sensibilisant	
2	acides gras de tallol, composés avec l'oléylamine	85711-55-3	288-315-1
Voie d'exposition		Peau	
Espèces		souris	
Méthode		OCDE 429	
Source		ECHA	
Évaluation		sensibilisant	

**Mutagenicité sur les cellules germinales**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propylidynetriméthanol	77-99-6	201-074-9
Type d'examen		étude de mutation génique in vitro sur des bactéries	
Espèces		Salmonella typhimurium: TA 1535, TA 1537, TA 98, TA 100; Escherichia coli WP2 uvrA	
Méthode		OECD 471	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2	acides gras de tallol, composés avec l'oléylamine	85711-55-3	288-315-1
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

**Toxicité pour la reproduction**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propylidynetriméthanol	77-99-6	201-074-9
Voie d'exposition		orale	
NOAEL		2200	ppm
Durée d'exposition		19	semaines
Espèces		rat (mâle/femelle)	
Méthode		OECD 443	
Source		ECHA	
2	acides gras de tallol, composés avec l'oléylamine	85711-55-3	288-315-1
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

**Cancérogénicité**

Donnée non disponible.
------------------------

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Harz UG

Code produit: A8

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 07.03.2024

Version remplacée: 5.0.1, établi le: 06.04.2021

Région: FR

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique			
Donnée non disponible.			

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propylidynetriméthanol	77-99-6	201-074-9
Voie d'exposition		orale	
NOAEL		67	mg/kg bw/d
Durée d'exposition		14	semaines
Espèces	rat (mâle/femelle)		
Source	ECHA		
2	acides gras de tallol, composés avec l'oléylamine	85711-55-3	288-315-1
Voie d'exposition		orale	
NOAEL		7,1	mg/kg bw/d
Espèces	rat		
Organe cible	Appareil digestif		
Méthode	OECD 422		
Source	ECHA		
Effets	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée		

Danger par aspiration			
Donnée non disponible.			

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

Autres informations

La classification toxicologique du produit a été réalisée à partir des résultats du procédé de calcul prescrit par la Directive Générale Préparation (1999/45/CE).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propylidynetriméthanol	77-99-6	201-074-9
CL50		>	1000 mg/l
Durée d'exposition			96 h
Espèces	Alburnus Alburnus		
Source	ECHA		
2	acides gras de tallol, composés avec l'oléylamine	85711-55-3	288-315-1
LL50		>	100 mg/l
Durée d'exposition			96 h
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		

Toxicité sur les poissons (chronique)			
Donnée non disponible.			

Toxicité pour les daphnies (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propylidynetriméthanol	77-99-6	201-074-9
CE50			13000 mg/l
Durée d'exposition			48 h
Espèces	Daphnia magna		
Source	ECHA		
2	acides gras de tallol, composés avec l'oléylamine	85711-55-3	288-315-1

## Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** Harz UG

**Code produit:** A8

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 07.03.2024

Version remplacée: 5.0.1, établi le: 06.04.2021

Région: FR

LE50		15,2	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		

Toxicité pour les daphnies (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propylidynetriméthanol	77-99-6	201-074-9
NOEC	>	1000	mg/l
Durée d'exposition		21	jour(s)
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OECD		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propylidynetriméthanol	77-99-6	201-074-9
CE50	>	1000	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Selenastrum capricornutum		
Méthode	OCDE		
Source	ECHA		
2	acides gras de tallol, composés avec l'oléylamine	85711-55-3	288-315-1
LE50		7	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (chronique)			
Donnée non disponible.			

Toxicité sur bactéries			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propylidynetriméthanol	77-99-6	201-074-9
CE50	>	1000	
Durée d'exposition		3	h
Espèces	boue activée		
Méthode	EU C.11		
Source	ECHA		
2	acides gras de tallol, composés avec l'oléylamine	85711-55-3	288-315-1
CE50	>	1000	mg/l
Durée d'exposition		3	h
Espèces	boue activée		
Méthode	OCDE 209		
Source	ECHA		

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propylidynetriméthanol	77-99-6	201-074-9
Valeur		100	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	OCDE 302 B		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		
2	acides gras de tallol, composés avec l'oléylamine	85711-55-3	288-315-1
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur		87	%

## Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** Harz UG

**Code produit:** A8

Version actuelle: 6.0.0, établi le: 07.03.2024

Version remplacée: 5.0.1, établi le: 06.04.2021

Région: FR

Durée	28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 F	
Source	ECHA	
Évaluation	facilement biodégradable	

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Facteur de bioconcentration (FBC)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propylidynetriméthanol	77-99-6	201-074-9
FBC	<	17	
Espèces	Cyprinus carpio		
Méthode	OECD 305 C		
Source	ECHA		

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propylidynetriméthanol	77-99-6	201-074-9
log Pow		-0,47	
Température de référence		26	°C
Méthode	OECD		
Source	ECHA		
2	acides gras de tallol, composés avec l'oléylamine	85711-55-3	288-315-1
log Pow	>	6,2	
Température de référence		25	°C
concerne	pH 4		
Méthode	OECD 117		
Source	ECHA		

**12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Donnée non disponible.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible.

**12.7 Autres effets néfastes**

Donnée non disponible.

**12.8 Autres informations**

Autres informations
Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Les parties composantes dangereuses pour l'environnement figurent au registre 3(Produits contenus dangereux). Ne pas jeter égouts ou dans les parages.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**
**13.1 Méthodes de traitement des déchets**
**Produit**

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

**Emballage**

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**
**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

## Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** Harz UG

**Code produit:** A8

**Version actuelle:** 6.0.0, établi le: 07.03.2024

**Version remplacée:** 5.0.1, établi le: 06.04.2021

**Région:** FR

<b>ADR/RID/ADN</b>	UN3082
<b>IMDG</b>	UN3082
<b>ICAO-TI / IATA</b>	UN3082

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

<b>ADR/RID/ADN</b>	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
--------------------	--

Sources de danger	Mélange réactionnel de phosphates de phényl -(p/m)- crésyl
-------------------	--

<b>IMDG</b>	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
-------------	---

Sources de danger	Mixture of phenyl-(p/m)-kresylphosphates
-------------------	--

<b>ICAO-TI / IATA</b>	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.
-----------------------	---

Sources de danger	Mixture of phenyl-(p/m)-kresylphosphates
-------------------	--

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

<b>ADR/RID/ADN - Classe</b>	9
Étiquette	9
Code de classification	M6
Code de restriction en tunnels	-
N° d'identification de danger	90

<b>IMDG - Classe</b>	9
Étiquettes	9

<b>ICAO-TI / IATA - Classe</b>	9
Étiquettes	9

**14.4 Groupe d'emballage**

<b>ADR/RID/ADN</b>	III
<b>IMDG</b>	III
<b>ICAO-TI / IATA</b>	III

**14.5 Dangers pour l'environnement**

<b>ADR/RID/ADN</b>	Signe conventionnel "poisson et arbre"
--------------------	--

<b>IMDG</b>	Signe conventionnel "poisson et arbre"
-------------	--

EmS	F-A, S-F
-----	----------

<b>ICAO-TI / IATA</b>	Signe conventionnel "poisson et arbre"
-----------------------	--

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Donnée non disponible.

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non pertinent

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**
**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
**Règlements UE**
**Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV ( Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

**Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants,, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

## Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** Harz UG

**Code produit:** A8

**Version actuelle:** 6.0.0, établi le: 07.03.2024

**Version remplacée:** 5.0.1, établi le: 06.04.2021

**Région:** FR

**Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX**

Le produit est soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .	N° 3
--	------

**DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses**

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger :	E1
---	----

**Autres prescriptions**

Observer les restrictions d'emploi d'après les réglementations nationales tels que pour les jeunes ou les travailleuses mères (enceintes et allaitante)

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

**RUBRIQUE 16: Autres informations**
**Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

**Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

**Modifications / suppléments:**

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 616308